

FICHE-CONSEILS

Préparation à une investigation - Clinique AOC

DIRECTION DES SOINS INFIRMIERS

MDI-2 ICT/AVC mineur

Objet

Un accident vasculaire cérébral (AVC) survient lorsqu'il y a une défaillance de la circulation sanguine affectant une région, plus ou moins étendue, du cerveau. Il survient à la suite de l'obstruction (blocage) ou de la rupture d'un vaisseau sanguin entraînant la mort des cellules nerveuses privées d'oxygène et des éléments nutritifs essentiels à leurs fonctions. Il peut arriver que l'obstruction d'une artère cérébrale ne soit que temporaire et qu'elle se résorbe naturellement, sans laisser de séquelles, ce qu'on appelle une ischémie cérébrale transitoire (ICT). Les symptômes de l'ICT sont les mêmes que ceux d'un « vrai » AVC, mais ils disparaissent en moins d'une heure.



Description

Suite à votre consultation médicale, vous avez été référé à la clinique AOC (Accueil et Orientation Clinique) pour une investigation rapide en médecine interne selon le protocole médical préétabli. L'investigation comprend des analyses sanguines, un électrocardiogramme, un CT-angio Scan cérébral et carotidien ainsi qu'un moniteur Holter. L'infirmière clinicienne va procéder à une évaluation de votre état de santé et une analyse de vos résultats. Vous serez ensuite dirigé vers un(e) spécialiste en médecine interne selon un délai préétabli.

Directives aux usagers

L'infirmière de la clinique AOC vous contactera dans le délai prescrit par votre médecin pour la prise en charge initiale : **A** (1 à 4 jours ouvrables) ou **B** (4 à 14 jours ouvrables). Vos examens seront prévus dans le centre hospitalier de votre région soit, Hull, Gatineau, Buckingham, Maniwaki ou Shawville où les examens sont disponibles. L'infirmière vous informera du cheminement à suivre, la date de vos rendez-vous ainsi que la préparation nécessaire pour vos examens. Assurez-vous d'être disponible dans le délai rapide prescrit par votre médecin. Vous pouvez rejoindre la clinique AOC au 819-966-6127 du lundi au vendredi de 7h30 à 15h30, les jours ouvrables.

Renseignements supplémentaires

Si vous avez une récurrence de vos symptômes ou de nouveaux symptômes tels qu'une faiblesse ou un trouble de coordination d'un membre, un trouble du langage ou une perte de vision complète d'un œil, vous devez consulter plus rapidement à l'urgence.

Inspirée Passeport santé au www.passeportsante.net, révisé par Dr Ian Barrette, médecin coordinateur AOC